

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 09 janvier à 18h45, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno CAUBET, Maire.

Membres en exercice : 11

Date de convocation : 04 janvier 2018.

Présents : Mesdames CELARIES, TOMA & VERBEKE et Messieurs FERRARO, LASSERRE, MUNIER & NAVARRO.

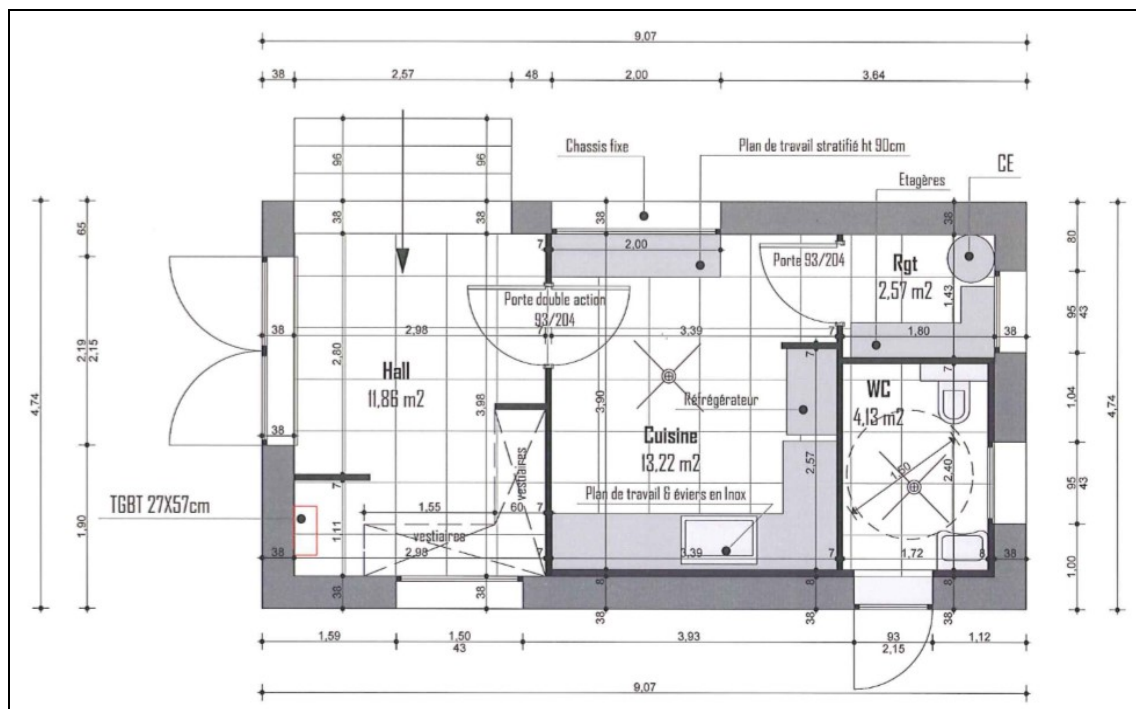
Excusés : Monsieur VICENTE, Madame TOURNIER-MARRE qui donne pouvoir à Monsieur LASSERRE, Madame DE RANCE qui donne pouvoir à Madame CELARIES.

Secrétaire de séance : Madame VERBEKE a été élue à l'unanimité.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 14 novembre 2017.

A) Projet de réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes

Jacques AGRAFFEIL, maître d'œuvre, est venu présenter l'étude qu'il a réalisée à la demande de la commune. Le plan d'un nouvel espace de service est présenté au conseil municipal :



Le coût de la réalisation de ce projet est évalué à 65 311 € TTC (travaux et mobilier : 56 311 € TTC, honoraires : 9 000 € TTC).

Le conseil municipal décide de demander des subventions pour le financement de ce projet.

B) Recrutement de personnel

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de créer plusieurs emplois en CDD de droit public :

- pour le remplacement de Marie-Christine GIBILI jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017/2018 ou jusqu'au terme de son arrêt maladie si ce terme survient avant la fin de l'année scolaire 2017/2018 ;
- pour le remplacement de Claire DUPONT qui doit aller en formation du 24 au 25 mai 2018 ;
- pour le remplacement de Marilyn VICENTE qui doit aller en formation du 28 au 30 mai 2018.

C) Convention pour l'entretien de matériel par le SICOVAL

Dans le cadre de la démarche de mutualisation des services et de rationalisation de la dépense publique, le SICOVAL a expérimenté avec quatre communes du territoire une mise à disposition du service d'entretien et de réparation de véhicules légers. Ce service est à présent proposé à l'ensemble des communes du territoire. La fréquence d'utilisation de ce service reste au choix de la commune.

Le Maire propose que la commune d'ISSUS puisse profiter de ce service et il présente donc au Conseil Municipal la convention à signer avec le SICOVAL.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal d'ISSUS, à l'unanimité, approuve le projet de convention de mise à disposition de service d'entretien et réparation de véhicules légers présenté par le SICOVAL et autorise le Maire à la signer.

D) Comptes-rendus des réunions des assemblées des établissements publics de coopération intercommunale dont la commune est membre et informations concernant ces EPCI

SICOVAL : un nouveau marché de collecte des ordures ménagères va entrer en vigueur en 2018. La collecte du tri sélectif sera modifiée à ISSUS : elle sera réalisée le jeudi après-midi tous les 15 jours au lieu du vendredi. A titre expérimental, la collecte des encombrants sera remplacée par une collecte sur rdv au domicile (6 collectes gratuites par an, 5 articles maximum lors de chaque collecte). Les nouveaux calendriers de collecte des ordures ménagères seront distribués par le SICOVALM au mois de février.

E) Questions diverses

- 1) Cérémonie des vœux 2018 : elle est fixée au dimanche 14 janvier à 16h, rdv à 15h30 pour la mise en place.
- 2) Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour 2017 : une demande de reconnaissance a été envoyée en Préfecture pour les phénomènes Sécheresse/réhydratation des sols.

- 3) Lotissement Le Panorama : monsieur le Maire réunira tous les co-lotis le vendredi 9 février à 20h30 à la salle des fêtes, en présence du conseil municipal et des représentants des associations. Monsieur le Maire organisera aussi, dans le courant de ce mois, une réunion avec le lotisseur pour faire le point sur les travaux réalisés au sein de ce lotissement et les malfaçons mises en exergue par certains acquéreurs.
- 4) Lotissement Le Clos de Panici : le permis d'aménager sera délivré en janvier 2018, les conseillers municipaux sont invités à réfléchir au nom à donner à la rue qui sera créée dans le cadre de ces travaux.
- 5) Cambriolages : monsieur le Maire a contacté le chef de la brigade de gendarmerie de MONTGISCARD au sujet du manque d'informations reçues de sa part au sujet des cambriolages commis à ISSUS. A ce sujet, le conseil municipal rappelle que la vigilance et la solidarité entre voisins est un moyen efficace de lutte contre les cambriolages et que l'installation d'une vidéosurveillance au sein de la commune est impossible d'abord pour des raisons budgétaires.
- 6) Extinction de l'éclairage public : le conseil municipal confirme que l'éclairage public du village et des quartiers environnants restera éteint de zéro heure à six heures en 2018.
- 7) Projet d'aire de jeux : Michel LASSERRE doit reprendre contact avec le fournisseur pour la mise au point définitive du projet en vue d'une installation d'ici le mois d'avril 2018.
- 8) Acrobaties : François MUNIER signale que des vidéos montrant des enfants du village réalisant des acrobaties depuis le toit de bâtiments publics - salle des fêtes, école - ont été publiées sur Snapchat. Un courrier sera rapidement adressé aux parents des enfants identifiés sur ces vidéos pour les mettre en garde à propos des dégradations matérielles éventuelles mais surtout des conséquences dramatiques qui pourraient résulter de ces divertissements.
- 9) Analyse financière prospective : elle sera mise à jour en ce début d'année comme les années précédentes. Les conseillers municipaux sont invités à assister à la réunion de cadrage prévue en mairie le 29 janvier à 10h30.
- 10) Radars pédagogiques : comme prévu, une demande de subvention a été déposée auprès du Conseil départemental, la dépense sera inscrite au projet de budget 2018.
- 11) Réunion du 23 janvier : le président du SICOVAL souhaite s'adresser aux élus du territoire au travers de réunions d'information sur le thème de la «nouvelle gouvernance». Quatre réunions sont prévues sur le territoire dont une à ISSUS le mardi 23 janvier à 20h30, à la salle des fêtes, les conseillers municipaux sont invités à y assister.

Séance levée à 20h30. Prochain conseil municipal : le jeudi 15 février 2018 à 18h45.